

ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE POUR L'ACTEUR PREVENTION SECOURS AIDE ET SOIN A DOMICILE

Les aidants familiaux sont des proches d'une personne en situation de dépendance

Objectifs :

Obtenir les **compétences** suivantes :
Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Prévention :

. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

. Analyser la situation d'accompagnement

Public :

. Tout salarié de structure intervenant à domicile
. Tous les aidants familiaux proches d'une personne en situation de dépendance

Accessibilité PMR : Oui

Prérequis : Être titulaire du certificat d'acteur APS ASD datant de moins de deux ans

Effectif :

De 4 à 10 personnes

Lieu :

Au sein de la structure

Durée :

21 heures de présentiel dont 14h pour l'ALM.

Intervenant :

Formateur spécialiste du secteur ASD et certifié par l'INRS

Evaluation et validation :

. Certificat d'Acteur APS ASD, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives.

. Maintien et actualisation des compétences d'Acteur APS ASD : tous les **24 mois**

Programme prévention :

Dans ses activités courantes d'aide et de soin à domicile, l'APS-ASD accompagne la mobilité du bénéficiaire. En mettant en œuvre la démarche ALM (Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi), il se préserve de porter.

Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires dans leur rôle d'acteur APS ASD dans sa structure

Identifier les enjeux d'un accompagnement (pour la personne aidée et sa famille, pour l'accompagnant et pour l'établissement)

Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels

Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

Analyser la situation d'un accompagnement

S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement

Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel

Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement

Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales

Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées

Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

Prendre en compte de résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement

Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel

Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

Méthode pédagogique :

Face à face pédagogique avec un formateur APS ASD, formé par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail en intersession.

Points forts : Certification INRS d'acteur ASD, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative. Par équivalence, ils obtiennent la certification SST + d'acteur PRAP IBC.